



# Economie & Développement

**CONSOMMATION LOCALE**  
L'huile de palme, l'huile végétale  
la plus privilégiée au Bénin

BIMENSUEL D'INFORMATION ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

N° 239 du 24 Octobre 2022 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

**CANAL+**  
**88 00** NOUVEAU NUMERO CANAL+ DISPONIBLE 7J/7 DE 8H A 20H  
MILEDYOU, ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS !

**UEMOA**

**Le Règlement 14 intégralement appliqué et de manière concomitante à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**CEA**

**Addis-Abeba accueille la 8<sup>e</sup> réunion du Comité régional pour l'Afrique de la Gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies**

**RGPH-5**

**5<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) du 23 Oct. au 12 Nov. 2022**

- Accueillons bien les agents recenseurs
- Donnons leur des informations vraies et complètes

*Fais-la retenir parce que tu comptes !*

**INSEED appelle à un bon accueil aux agents recenseurs**

**"SUNU DAYS"**

**SUNU DAYS**  
**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

Du **mercredi 26** au **vendredi 28 octobre 2022** sur le **parking SUNU Bank Agence Principale**

- Ateliers & panels professionnels
- Visite stand & échanges
- Animation musicale & jeux

8h > 17h

**www.sunu-group.com** ☎ **22 21 36 56**

**Le groupe SUNU au Togo se fait connaître du grand public togolais et attirer de nouveaux clients**



**MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF**  
**Togo et Djibouti ont présenté leurs expériences à l'OMC**

**Cost Réparti !**  
**30 Nov 18 Déc 2022**  
**Foire Internationale de LOME**  
Faire de toutes les opportunités

**THÈME: COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19**

- +1000 EXPOSANTS
- +300 000 VISITEURS
- 90 000 M<sup>2</sup> D'ESPACE

CEDEF-LOME  
+228 91 20 70 70 / 90 20 70 70  
www.cefef.tg

## ECO FLASH

FORUM DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT

## Le Maroc accueille l'évènement du 26 au 28 octobre 2022 à Ifrane

" Face au changement climatique, l'Afrique prend son destin en main ", proclament les organisateurs du Forum d'Ifrane. Le Forum du Commerce et de l'investissement se déroulera du 26 au 28 octobre 2022 au Maroc. Durant trois jours de conférences, d'ateliers et de débats, le forum Ifrane abordera les principales questions relatives aux changements climatiques. Ifrane Forum se présente comme une plateforme unique de rencontres et de réflexion autour du développement du commerce et de l'investissement en Afrique, dont l'objectif ultime est de contribuer à la croissance économique du continent et à l'épanouissement de ses citoyens. Selon les promoteurs de l'évènement, les initiatives suggérées par les organismes internationaux contre les changements climatiques sont en décalage avec les réalités locales africaines, de même qu'elles tiennent très peu compte de l'expertise émanant du terrain. Ce qui nuit à la promotion de solutions inclusives africaines au niveau international. " Tenue à la veille de la COP27, cette cinquième édition sera une rencontre exceptionnelle, de réflexion et de mobilisation. Au-delà de constater l'état des lieux, Ifrane Forum 2022 mettra en lumière les initiatives du secteur privé et les solutions innovantes développées par les start-up africaines pour relever les défis du changement climatique. Elle incitera les parties prenantes à s'engager davantage pour apporter les réponses adéquates à l'urgence climatique en Afrique ", explique la présidente du Forum, Khadija Idrissi Janati. Les participants aborderont les questions essentielles liées au changement climatique, notamment la sécurité alimentaire, l'impact sur l'emploi, le genre et le climat, l'engagement du secteur privé, la finance et l'entrepreneuriat vert, la diplomatie climatique, les industries non polluantes. Sont attendus des spécialistes et des décideurs venus d'une trentaine de pays d'Afrique. Des rencontres BtoB et des visites de terrain seront également organisées, précise la même source, pour favoriser les rencontres et catalyser les collaborations entre les opérateurs africains.

Joseph

## Monde francophone

## Le Gabon, pays le plus riche d'Afrique

Selon les calculs du CERMF (Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone), le Gabon consolide son statut de pays le plus riche d'Afrique, sous le critère du PIB par habitant. Ce classement ne tient pas compte des très petits pays, essentiellement les pays insulaires comme Maurice. Selon l'organisme, cette performance, réalisée avant la forte hausse du cours du pétrole en 2022, s'explique par les « importantes avancées » du Gabon en matière de diversification et de facilitation de l'entrepreneuriat, « à l'origine d'une économie plus résiliente et d'une modernisation rapide du pays ». Selon les dernières données de la Banque mondiale, le Gabon affichait un PIB par habitant de 8 017 dollars début 2022, dépassant ainsi celui du Botswana, qui s'établissait à 7 348 \$. Ces deux pays ont le double point commun d'être des pays au sous-sol très riche en matières premières non renouvelables, tout en ayant une population comparable. Peuplé de 2,3 millions d'habitants, le Gabon est le huitième producteur africain de pétrole, ainsi que le deuxième producteur africain et le troisième mondial de manganèse. Il est d'ailleurs en passe d'en devenir second producteur mondial, derrière l'Afrique du Sud. Toujours dans cette optique,



le gouvernement a mis en place une série de mesures incitatives afin d'attirer les investisseurs, dont, par exemple, la création de la zone économique spéciale (ZES) de Nkok, vaste zone franche s'étendant sur 1 126 hectares à proximité de la capitale, et créée grâce à un partenariat public-privé avec le singapourien Olam, géant mondial de l'agroalimentaire. Cette zone abrite désormais près de 80 entreprises (très majoritairement, mais pas uniquement, dans le secteur du bois), et représente à elle seule un tiers de la production nationale de bois transformé. « Grâce à cette politique, le Gabon a ainsi multiplié par deux le poids de cette filière dans l'économie nationale, qui a pesé pour 5 % du PIB et 15 % des exportations de marchandises en 2021 ». Cette performance s'est notablement traduite par la multiplication par quatre du volume

du bois transformé sur la même période, la création de plusieurs milliers d'emplois, et ce, tout en réduisant le volume total de bois coupé ! En quelques années seulement, le Gabon s'est ainsi hissé au premier rang africain et au troisième rang mondial pour la production de contreplaqués. En dehors de la filière bois, le Gabon a également porté son attention sur le secteur agricole et les industries agroalimentaires, fortement négligées dans le passé. De nombreux programmes ont ainsi été mis en œuvre dans le cadre du PSGE, comme le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le programme Graine, lancé en 2014 et consistant notamment à distribuer des terres, à soutenir la création de coopératives, et à former, financer et équiper des agriculteurs. Plus récemment, en juin 2021, le gou-

vernement est même allé jusqu'à adopter une loi imposant aux entreprises actives dans le domaine de la distribution alimentaire de se fournir à hauteur de 50 % auprès de producteurs locaux pour leurs stocks de produits frais et transformés. « Les importants progrès réalisés par le Gabon en matière de diversification ont ainsi permis au pays d'avoir une économie plus solide et capable de mieux résister aux crises internationales et aux fluctuations défavorables du cours et/ou de la production des matières premières, que celle de bien d'autres grands producteurs d'hydrocarbures, de minerais ou de pierres précieuses sur le continent ». À noter que la Chine est désormais le premier partenaire commercial du Gabon, dont elle a représenté 27 % du commerce extérieur en 2021 (et absorbé 33 % des exportations). Elle est suivie par la France, qui arrive en deuxième position avec une part de seulement 10 % du commerce extérieur, comme en 2020. Enfin, l'organisme considère que ces grandes performances économiques et sociales du Gabon et son « dynamisme supérieur » en Afrique francophone tendent à démontrer que sa récente adhésion au Commonwealth « ne s'explique guère par des questions liées à l'économie et au développement, mais par des questions d'ordre politique ».

Magazinedelafrique

## Afreximbank organise Creative Africa Nexus Weekend (CANEX WKND) à Abidjan, du 25 au 27 novembre 2022

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank) ont le plaisir d'annoncer que le prochain Creative Africa Nexus Weekend (CANEX WKND) aura lieu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 25 au 27 novembre 2022. La Côte d'Ivoire a accepté d'être le pays hôte du CANEX WKND 2022, un rassemblement de trois jours qui regroupera des acteurs culturels et créatifs issus de toute l'Afrique et de la diaspora. L'évènement est un prélude du prochain Sommet CANEX prévu dans le cadre de la troisième Foire commerciale intra-africaine (IATF2023) qui se déroulera également à Abidjan en novembre 2023. CANEX WKND à Abidjan marquera une nouvelle étape importante dans le déploiement et la mise en œuvre par Afreximbank de son programme CANEX, une intervention multiforme qui vise à soutenir et à développer le secteur créatif émergent de l'Afrique. CANEX WKND 2022 mettra en vedette des acteurs

culturels, des investisseurs, des chefs de file de l'industrie, des entreprises de l'industrie culturelle et créative et des représentants de plusieurs Gouvernements. L'évènement constituera un espace de réseautage et de partage d'expérience d'artistes issus du continent et de sa diaspora, évoluant dans les domaines de la musique, du cinéma, de la mode, de l'artisanat, des arts visuels, de la littérature, des jeux, de la réalité virtuelle (RV) et bien plus. Fort du succès du CANEX à l'IATF2021 qui s'est déroulé à Durban en novembre 2021, le prochain CANEX WKND 2022 à Abidjan permettra de davantage raffermir les liens entre les acteurs culturels francophones et anglophones. Les participants auront notamment l'occasion d'exposer des articles de mode, d'art et d'artisanat sur un marché dynamique, de bénéficier de mise en relation avec des partenaires potentiels, de participer à des tables rondes, à des masters class de haut niveau et de tirer parti de nombreuses opportu-

nités de réseautage. « Le Gouvernement ivoirien est entièrement engagé aux côtés d'Afreximbank en vue d'assurer un plein succès au CANEX WKND et à l'IATF2023, pour la promotion et l'expansion de l'économie culturelle africaine. La Côte d'Ivoire est prête à accueillir les acteurs de l'industrie culturelle et créative venant du continent. Nous avons donc le plaisir d'inviter tous les professionnels de l'industrie culturelle et créative africaine à Abidjan en novembre 2022 », a déclaré M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME de Côte d'Ivoire. De son côté, la Ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire, Françoise REMARCK s'est réjouie de l'organisation du CANEX WKND en ces termes : « la culture fait partie des piliers prioritaires du Plan National de Développement, PND 2021-2025, elle est transversale et ce type d'évènement ne peut que concourir à son rayonnement ». Commentant l'annonce, Kanayo

Awani, Vice-Présidente d'Afreximbank en charge de la banque pour le commerce intra-africain a souligné l'importance de soutenir les industries créatives africaines. « Ce sont des sources abondantes de créations d'emplois, en particulier nos jeunes talents. La demande mondiale sans cesse croissante de contenus créatifs africains devra s'accompagner d'une mise à l'échelle complète et systématique des chaînes de valeur de ce secteur sur le continent. Le programme CANEX est un vecteur qui englobe de nombreuses interventions afin de soutenir et développer des entreprises viables dans l'écosystème des industries créatives et culturelles en Afrique. Nous invitons tous les acteurs de la créativité africaine et de sa diaspora à nous rejoindre à Abidjan afin de profiter des nombreuses opportunités de marché, commerce, investissement et affaires qui leur sont offertes », a déclaré Mme Awani.

Raissa

## «SUNU DAYS»

## Le groupe SUNU au Togo se fait connaître du grand public togolais et attirer de nouveaux clients

**D**u 26 au 28 octobre 2022, SUNU Bank organise «SUNU DAYS» sur le parking SUNU Bank à l'Agence principale de Lomé. C'est le moment pour SUNU Bank et SUNU Assurances Togo de faire connaître davantage leurs divers produits et services proposés aux populations togolaises, aux opérateurs économiques, bref, à tous les clients qui font déjà confiance aux filiales du groupe SUNU au Togo et inviter tous ceux qui ne sont pas encore clients à vite rejoindre la famille pour profiter des opportunités offertes. Plusieurs activités sont inscrites au cours de ces Journées portes ouvertes notamment, les ateliers & panels professionnels, visite stand & échanges, animation musi-

cale & jeux...

En marge de ces journées, les responsables du groupe SUNU Bank ont présenté à leurs clients et aux opérateurs économiques de la ville de Kpalimé et d'Atakpamé, leur structure et les nouveaux produits offerts au public notamment le WhatsApp Banking. SUNU Bank offre aujourd'hui toute une panoplie de produits à l'attention des clients, particuliers comme professionnels ainsi que des personnes morales telles que des entreprises, des ONG, des sociétés et associations. A part les produits ordinaires, tels que l'ouverture de comptes, les dépôts, le compte courant, le compte épargne, il y a aujourd'hui le "WhatsApp Banking".

« C'est un des produits phares de leur établissement financier. C'est un produit qui permet d'accéder aux services de banque à distance depuis l'outil de messagerie préféré : WhatsApp. Avec WhatsApp, le client peut faire toutes les opérations bancaires, c'est-à-dire faire un retrait, un dépôt d'argent, payer une facture, faire une simulation de crédit via le WhatsApp Banking et le transfert d'argent. La banque a mis ce dispositif à la disposition de ses clients pour les aider à gérer en toute liberté leur compte. Avec cet outil aujourd'hui, de votre maison vous n'avez pas forcément besoin de vous déplacer pour aller à l'agence. De votre domicile vous pouvez avoir votre solde, avoir votre mini relevé, ainsi que toutes les

autres opérations bancaires », a expliqué, Emmanuel Forson le chef de département marketing communication SUNU Bank Togo. SUNU Bank, est née en 2019, du rachat de la Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit par le groupe SUNU. Elle a fait officiellement son entrée en tant que première banque du groupe SUNU afin d'offrir des produits packagés banque ; assurance plus accessible en un lieu unique. SUNU Bank hérite donc de 60 ans d'expérience et d'un vaste réseau d'agences sur l'étendue du territoire togolais. SUNU Bank est implantée sur toute l'étendue du territoire, plus proche de la clientèle. En plus de cette proximité, il existe plus de 18 distributeurs automatiques répartis sur toute l'étendue du territoire et qui servent les clients 7/7 jours et 24/24 heures. C'est pour renfor-

cer cette proximité, que, SUNU Bank a innové avec WhatsApp Banking. Par ailleurs, SUNU Bank Togo a obtenu en septembre dernier la certification PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) sur la sécurité des cartes de paiement. Notons qu'avec cette certification, SUNU Bank pourrait désormais délivrer des cartes VISA, qui couvrent plus de 180 pays au monde. « En termes de monétique, nous proposons aujourd'hui à nos clients des cartes GIM UEMOA...et très prochainement des cartes VISA. Nous sommes engagés dans le processus et nous avons quasiment terminé », a confié la DG de la Banque, Myriam Adotevi. SUNU Bank Togo propose notamment des produits comme compte épargne, compte chèque, crédits, Plan épargne retraite et bien d'autres.

Lord Germann

## SUNU DAYS

JOURNÉES  
PORTES OUVERTES

Du **mercredi 26**  
**au vendredi 28 octobre 2022**  
sur le **parking SUNU Bank**  
**Agence Principale**

- Ateliers & panels professionnels
- Visite stand & échanges
- Animation musicale & jeux

8h > 17h



[www.sunu-group.com](http://www.sunu-group.com)



22 21 36 56



**UEMOA**

**Le Règlement 14 intégralement appliqué et de manière concomitante à partir du 1er janvier 2024**

**L**es ministres en charge des Infrastructures et des Transports des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA), ont planché sur l'effectivité de l'application du Règlement 14 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, le 21 octobre à Lomé.



La table d'honneur



Vue d'ensemble

La réunion a servi de cadre aux ministres et à leurs délégations pour évaluer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leur déclaration faite en 2019 à Dakar. Ils se sont accordés sur les prochaines étapes dans l'application intégrale et concomitante du Règlement 14. Il s'est également agité de définir des pistes de solutions permettant de relever ces défis. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, le Règlement 14/2005/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures de contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport

de marchandises dans les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sera intégralement appliqué et de manière concomitante. Le ministre togolais en charge des Transports routiers, Affoh Atcha-Dédji a reconnu que le système des transports routiers dans les États de l'UEMOA souffre de nombreux dysfonctionnement. « Cette situation impacte négativement la performance des corridors de transit et de transport inter-Etats et par conséquent les économies des Etats. Le gouvernement togolais a affiché avec fermeté, sa volonté d'instaurer un environnement favorable aux échanges

intracommunautaires. Ce qui lui a valu, la note de 100 points sur 100 en matière d'application du Règlement No 14, et sort seul pays de l'UEMOA à bien appliquer ce règlement », a-t-il déclaré. Le Commissaire chargé du département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports de l'UEMOA, Jonas Gbian a indiqué que le problème de la surcharge ne peut pas être résolu unilatéralement par un seul Etat, mais à travers la conjugaison des efforts, la synergie des actions et la concertation des acteurs de tous les Etats. L'application intégrale du règlement 14 demeure en deçà des résultats attendus car force

est de constater que les routes inter-urbaines et des corridors, se détériorent plus tôt que la prévision et ne tiennent pas dans la durée. Pour certains, cela est dû au non-respect des réglementations et normes en matière de construction de routes. Pour d'autres, c'est à cause de l'excès dans le chargement des véhicules lourds de marchandises. Toutefois, ce dysfonctionnement n'est pas sans impact sur la performance des corridors de transit, et par ricochet, les économies des pays concernés. En prélude à cette réunion, des experts du secteur du transport ont échangé avec les responsables des ports, industries et des entrepreneurs de l'espace UEMOA, les 19 et 20 octobre à Lomé. Une réunion des ministres en charge des Infrastructures et du Transport routier des Etats membres de l'UEMOA, du Ghana et de la Guinée, tenue en septembre 2019, avait été sanctionnée par des recommandations avec pour principale mesure, l'application intégrale du règlement N° 14/2005/CM/UEMOA. Les ministres ont réaffirmé leur engagement pour l'application intégrale et concomitante du règlement 14, en prenant toutes les dispositions administratives,

techniques et financières nécessaires pour sa mise en œuvre selon le plan d'action 2023-2024 qui énumère déjà des actions à faire à compter du 1er avril 2023. A cet effet, dans une Déclaration de la réunion des Ministres en charge des Infrastructures et des Transports, ils s'engagent à mener les actions suivantes, « poursuivre la généralisation de l'application du seuil de tolérance de 15% incluant les 5% de tolérance de la marge de fiabilité de l'équipement de pesage; appliquer les amendes prescrites par le Règlement 14 sur le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), la charge à l'essieu et le gabarit; procéder systématiquement du délestage des camions en surcharge sur le réseau routier et dans les plateformes génératrices de fret ; poursuivre les actions de suivi-évaluation, d'information et de sensibilisation dans les Etats; poursuivre les concertations avec la CEDEAO pour l'harmonisation de la mise en application uniforme des textes communautaires sur le contrôle de la surcharge, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation... ».

Ghislain

**RECHERCHES SCIENTIFIQUES**

**L'ITRA lance l'Unité de valorisation des innovations agricoles et agro-alimentaire (UVI2A)**

**L**e Togo ambitionne augmenter sa production agricole et renforcer l'agroalimentaire en vue de satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels de sa population. A cet effet, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) avec l'appui financier à hauteur de 3 milliards de FCFA de l'Union européenne a lancé le 14 octobre 2022 à Lomé, l'Unité de valorisation des innovations agricoles et agro-alimentaire (UVI2A). C'est en présence du Prof. Majesté Ihou WATEBA, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette Unité de valorisation a pour mission de créer un environnement incitatif à la valorisation des recherches scientifiques dans le domaine agricole à travers le projet Valorising research results and innovation in west Africa (VaRRIWA). Il s'agit d'une unité d'assistance technique des chercheurs pour favoriser l'éclosion des startups agricoles et contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'insertion socio-profes-

sionnelle des jeunes sortis des universités et des centres de formation. « L'Unité de Valorisation des Innovations Agricole et Agroalimentaire se veut un incubateur qui vise à combler le vide pour permettre aux chercheurs et innovateurs de contribuer au processus de développement de notre cher pays le Togo, du moins du point de vue agricole et agroalimentaire », a indiqué le Directeur de l'ITRA, Dr Yao Lombou. Cet incubateur les 2 prochaines années formera 30 innovateurs sur la création et la gestion des entreprises, la gestion de la propriété intellectuelle et valorisation économique des résultats, accompagner 20 technologies au brevetage et créer 10 entreprises. Les bénéficiaires de cet incubateur sont tous des chercheurs sortis des universités, laboratoires et des instituts publics de recherche comme privés mais qui travaillent sur un projet innovant dans le domaine agricole et agroalimentaire. L'installation de cette Unité de recherche est

le fruit de la convention de financement entre l'Institut togolais de recherche Agronomique (ITRA) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). De façon générale, il sera question de sensibiliser avec l'organisation des ateliers pour informer les acteurs de la recherche innovation sur les opportunités de l'incubateur, suivra, un appel à candidatures et la mise à disposition d'un formulaire devant permettre aux candidats de postuler. « Nous nous intéressons aux inventeurs indépendants, c'est à dire toute personne physique ou équipe de personnes avec un porteur de projet principal possédant une technologie innovante. Mais surtout, les jeunes entreprises et prestataires de services liés à l'agriculture et travaillant sur un projet innovant. Cette Unité est sensée apporter une innovation, accompagner les chercheurs et à valoriser leurs résultats de recherche. Et donc, il s'agit au finish d'augmenter le nombre d'entreprises dans le domaine agricole et agro-alimentaire dans le but de pou-



Vue d'ensemble lors du lancement

voir absorber les chômeurs qui sortent des Universités et des Instituts de recherche », a expliqué Dr. Kokou VOEMESSE, coordinateur du projet UVI2A. Pour être éligible à ce programme, il faut surtout avoir

une technologie innovante, aussi, tout chercheur universitaire, indépendant ou entreprise qui travaille sur un produit innovant dans le domaine agricole et agroalimentaire.

Jojo



## BUDGET RECTIFICATIF

## Le budget national projeté à 1874,5 milliards FCFA soit une hausse de 5,4%

Les députés ont adopté, le 20 octobre 2022, à l'unanimité, le projet de loi de finances rectificative, exercice 2022. C'est en présence de Mme Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, de Sani Yaya, ministre de l'Économie et des Finances et Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République. La loi de finances rectificative 2022, est projetée à 1.875,8 milliards de francs CFA en dépenses et en recettes contre 1.779,2 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 5,4%. La

révision de la loi de cette loi initiale, exercice 2022 initiale, promulguée le 31 décembre 2021, est rendue nécessaire par l'évolution de la conjoncture socio-économique et financière internationale et nationale. Par ailleurs, elle se justifie par la nécessité de la prise en compte des dépenses nouvelles pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales qui ont été augmentées pour protéger le pouvoir d'achat des ménages des couches les plus vulnérables, ainsi que le réajustement de certaines dépenses à l'issue du suivi régulier de leur niveau d'exécution et de l'évaluation à fin août 2022.

« Le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles visant la stabilité du cadre macroéconomique et l'assainissement des finances publiques qui passe notamment par une plus grande efficacité dans la gestion des dépenses publiques », a indiqué le ministre Sani Yaya. Avec l'adoption du collectif budgétaire, le gouvernement, « continuera d'appuyer toutes les couches socioprofessionnelles, notamment les plus vulnérables, en cohérence avec l'axe 1 de la feuille de route qui vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix dans le pays. Face à la vie chère et l'in-



Les députées à l'Assemblée Nationale

flation en hausse de 8,3%, en septembre dernier, le Président de la République avait pris de nouvelles mesures sociales, qui devraient coûter près de 100 milliards FCFA à l'Etat, selon une source officielle. Selon le ministère de l'économie et des finances qui a publié récemment le « Rapport d'exécution du budget de l'Etat, Exercice 2022 Fin juin », au premier semestre 2022, le trésor public a mobilisé 802 milliards FCFA pour financer les dépenses nationales. Pour la Prési-

dente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, « l'adoption de cette loi répond aux dispositions de l'article 48 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances et traduit la volonté de l'exécutif d'assainir davantage les finances publiques en respect aux principes de sincérité et de transparence dans la gestion des finances publiques ».

Raissa

## Mise en œuvre de la ZLECAF

## Togo et Djibouti ont présenté leurs expériences à l'OMC

Le Togo a présenté lors d'une réunion du Sous-Comité des pays les moins avancés (PMA) son expérience dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) à Genève le 20 octobre 2022. C'est en présence des Membres de l'Organisation Mondiale pour le Commerce (OMC) qui ont discuté du potentiel la ZLECAF pour soutenir la croissance économique et le développement de ces pays. Outre les expériences du Togo, le Djibouti a également présenté ses mesures prises en la matière, apprend-on du site officiel de l'OMC. « Le Togo a préparé sa liste de concessions tarifaires, rédigé la liste des engagements spécifiques dans cinq secteurs de services prioritaires et validé la cartographie des mesures non tarifaires. Cela permettra de bénéficier pleinement des opportunités du marché continental », a expliqué Abé Talime, le Directeur général du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale du Togo. « L'Afrique compte 1,3 milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans des PMA. Pourtant, la part du continent dans le commerce mondial reste inférieure à 3% », a déclaré l'ambassadrice Kirsti Kauppi, de Finlande, présidente du sous-comité. Selon, l'ambassadeur Eheth Salomon du Cameroun, coordinateur du groupe africain de l'OMC, la ZLECAF peut contribuer à générer de la valeur ajoutée sur le continent avec tous les avantages que cela apporterait en termes de diversification économique, de revenus plus élevés et de meilleurs emplois», a déclaré. « Il est impératif que chaque étape de la mise en œuvre de la ZLECAF soit soutenue par des investissements solides dans la capacité de production, en particulier dans les PMA », a-t-il indiqué. Soulignant l'importance des stratégies nationales pour mettre en œuvre les résultats négociés de la ZLECAF, le secrétaire général du ministère djiboutien du commerce et du tourisme, Ali Daoud Abdou, a souli-



gné que « Djibouti a déjà soumis sa liste d'engagements couvrant le transport, la communication, le tourisme et les services professionnels. Avec la mise en œuvre de la ZLECAF, Djibouti entend renforcer davantage sa position dans les chaînes de valeur régionales ». Par ailleurs, l'Union européenne a noté que 150 milliards d'euros sont mobilisés par le biais du Global Gateway et du paquet d'investissements UE-Afrique. Un soutien à la mise en œuvre de la ZLECAF a également été apporté dans le cadre de l'initiative Team Europe de l'Union européenne. Les objectifs sont de stimuler le commerce intra-africain, de développer les opportunités qu'apportent la transition verte et numérique, et d'approfondir la transformation économique durable en Afrique. Parmi les initiatives de l'UE, citons le développement du livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAF et l'Observatoire africain du commerce. L'aide, les investissements et le soutien politique ont été soulignés comme importants pour aider à réaliser le potentiel de la ZLECAF. De son côté, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a parlé du programme Africa Trade and Investment, qui vise à soutenir les priorités commerciales de l'Afrique, notamment le commerce intra-africain. L'USAID est également engagée dans des initiatives visant à renforcer l'engagement du secteur privé, à fournir des informations sur les résultats des négocia-

tions de la ZLECAF sur les entreprises appartenant à des femmes en Afrique, et à aider les entreprises d'engrais à se préparer à la mise en œuvre complète de la ZLECAF. Le soutien apporté par les programmes de préférence commerciale des États-Unis, y compris l'African Growth and Opportunity

Act, a également été mentionné. Le PDG de TradeMark East Africa, David Beer, est convaincu que la ZLECAF a la capacité d'entraîner un changement majeur dans les relations commerciales intra-africaines. « La numérisation est la prochaine frontière pour fluidifier le commerce à l'échelle du continent, et c'est pourquoi des outils tels qu'une approche harmonisée des règles d'origine, des systèmes intégrés de gestion douanière, des guichets uniques électroniques, des portails commerciaux et des systèmes électroniques de suivi des marchandises s'avèrent si efficaces », a-t-il fait savoir. En matière d'intégration des PMA dans les flux commerciaux, tant régionaux que mondiaux, la part des PMA dans les exportations mondiales est restée inchangée à 0,93 %

au cours des deux dernières années. « L'OMC doit être une institution efficace qui répond aux besoins de ses membres, en particulier les plus vulnérables », a déclaré l'ambassadeur Kadra Hassan de Djibouti, coordinateur du groupe des PMA de l'OMC. Une page web sera créée pour présenter les réussites des PMA en matière d'exploitation du commerce pour améliorer la vie des gens ainsi que la publication de la note 2022 intitulée «Market Access for Products and Services of Export Interest to Least Developed Countries. En rappel, depuis le 1er janvier 2021, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est opérationnelle. Elle a créé une nouvelle dynamique commerciale sur le continent. L'Afrique est maintenant devenue un marché unique de 1,2 milliard de consommateurs.

La Rédaction

## RGPH-5

INSEED appelle à un bon accueil aux agents recenseurs  
COMMUNIQUE DE L'INSEED RELATIF A LA COLLECTE DE  
DONNEES DU DENOMBREMENT DU 5ème RGPH

Le Togo s'apprête à réaliser son 5ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) du 23 octobre au 12 novembre 2022 sur toute l'étendue du territoire national. Cette opération vise à recueillir des informations sur les individus, les ménages et les logements.

Dans le cadre de ces travaux de dénombrement, les agents recenseurs identifiables par leurs badges et gilets passeront de maison en maison pour recenser toute la population y compris celle des communautés étrangères vivant au Togo.

Pour la réussite de cette importante opération dont les résultats permettront de disposer des informations nécessaires à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des agendas nationaux tels que la feuille de

route gouvernementale 2020-2025 et les agendas internationaux, l'INSEED demande à toute la population de bien vouloir réserver un bon accueil aux agents recenseurs et de leur fournir des informations vraies qui seront traitées dans l'anonymat et la confidentialité conformément à la loi statistique en vigueur au Togo.

Il remercie par avance toutes les populations pour leur disponibilité et leur collaboration.

SIGNE

La Direction Générale



CEA

## Addis-Abeba accueille la 8<sup>e</sup> réunion du Comité régional pour l'Afrique de la Gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) accueillera la huitième réunion du Comité régional pour l'Afrique de la Gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies (UN-GGIM : Africa) en Éthiopie du 24 au 28 octobre pour discuter des possibilités et examiner les questions liées à la politique d'information géospatiale aux niveaux national et régional qui nécessitent une décision, une résolution ou une recommandation à émettre par les États membres, la CEA ou les partenaires et autres parties prenantes. UN-GGIM : Africa a été créé pour coordonner le développement géospatial africain et pour contribuer à l'initiative mondiale plus large. UN-GGIM : Africa joue un rôle de premier plan dans la prise de décisions conjointes et la définition d'orientations sur l'utilisation des informations géospatiales dans les cadres politiques nationaux, régionaux et mondiaux. Il travaille également avec les gouvernements pour améliorer les politiques, les dispositions institutionnelles et les cadres juridiques, en abordant les questions mondiales, en contribuant à la connaissance collective en tant que communauté ayant des intérêts et des préoccupations communs. L'une des principales activités de UN-GGIM : Africa consiste

à organiser des réunions annuelles sur tout le continent. Avec le soutien d'organisations locales et internationales, UN-GGIM : Africa a organisé jusqu'à présent sept de ces réunions à Tunis (Tunisie) en 2014, Nairobi (Kenya) en 2015, Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2016, Addis-Abeba (Éthiopie) en 2017 et en 2018, Kigali (Rwanda) en 2019 ; réunion virtuelle en 2020 ; et Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2021. Chacune de ces réunions réunit des délégués de pays africains, ainsi que des observateurs d'organisations internationales, d'universités, d'organisations et de réseaux régionaux, et du secteur privé. Les réunions se penchent sur les politiques, les mesures et les étapes que les pays africains pourraient prendre pour assurer une mise en œuvre réussie de l'initiative UN-GGIM dans la région. Elles examinent également la structure de

gouvernance et le modus operandi de l'initiative UN-GGIM : Africa, les termes de référence des groupes de travail exécutifs, le plan d'action africain sur l'information géospatiale pour le développement durable en Afrique (GI4SD), entre autres. La huitième réunion, qui se tiendra au Centre de conférence des Nations unies à Addis-Abeba, rassemblera des responsables nationaux de la cartographie, de l'arpentage et des statistiques, des experts de haut niveau issus du monde universitaire, des instituts de recherche, des gouvernements et du secteur privé, ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales et régionales. La réunion se déroulera en même temps que la conférence de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) afin de maintenir et de renforcer la syner-

gie entre les communautés géospatiales et statistiques dans tous les domaines d'application. La réunion aidera les États membres à consolider le consensus existant sur le Comité régional et à revoir sa structure, ses fonctions et ses opérations en Afrique tout en définissant ses mécanismes de financement. La réunion examinera les progrès réalisés sur les recommandations et les actions des réunions précédentes du Comité régional. Elle permettra également aux participants de partager les connaissances et les meilleures pratiques liées au développement de l'information géospatiale en Afrique, en les sensibilisant aux avantages de l'utilisation de l'information géospatiale pour le développement durable, ainsi que de promouvoir le réseautage entre les institutions et les praticiens de l'information géospatiale et de générer une synergie au niveau national pour faciliter sa gestion. L'accent sera mis sur le partage d'expériences et l'identification d'infrastructures géospatiales au niveau du sol qui seront nécessaires pour le rétablissement post-COVID-19 au niveau national. Les participants prendront également le temps d'échanger leurs points de vue sur les moyens et les mesures permettant de moderniser les agences nationales de cartographie et leurs flux de

travail en fonction des tendances actuelles de la technologie géospatiale, afin qu'elles restent pertinentes pour fournir des faits et des preuves faisant autorité et pouvant être utilisés dans l'élaboration des politiques. De même, ils examineront un programme complet proposé par la CEA pour rationaliser les activités géospatiales innovantes en Afrique, qui fournira des idées, des perspectives et des voies stratégiques pour la gestion intelligente et intégrée d'informations et de services de développement adaptés. Les résultats de la réunion devraient contribuer à consolider le consensus et à stimuler la volonté politique de tirer parti des technologies de l'information géospatiale pour soutenir le programme de développement de l'Afrique et relever les nouveaux défis mondiaux. La CEA note que les orientations stratégiques issues de la Gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies ont été essentielles pour que le Comité régional continue de jouer un rôle de premier plan dans la détermination de la voie à suivre pour l'utilisation de l'information géospatiale dans les cadres politiques nationaux et régionaux. Avec le soutien de la CEA, le Comité régional a également fait un effort substantiel pour fournir un forum aux représentants des nations africaines afin qu'ils puissent se rencontrer, discuter et collaborer sur des questions importantes relatives à la gestion intégrée de l'information géospatiale en Afrique.

Raissa

## L'ivoirien Thierry TANO et la togolaise Rachel Lawson rentrent au Conseil stratégique Afrique du Groupe Duval

Après de 4 ans après son départ du gouvernement ivoirien, Thierry TANO reprendra du service au sein du groupe Duval où il a été nommé le 20 octobre 2022, membre du Conseil stratégique Afrique. Ce nouvel organe devrait permettre au groupe français qui revendique 2,8 milliards d'euros de patrimoine de renforcer son ancrage sur le continent. Le groupe Duval est un acteur important du marché immobilier français dont les activités se regroupent autour de la promotion immobilière, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'ouvrage déléguée, la gestion d'actifs, la gestion pour compte de tiers et l'invest-



tissement. Thierry Tano, ancien ministre du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des énergies renouvelables de la Côte d'Ivoire. De 2014 à 2016 il a été Ministre, secrétaire général délégué de la Présidence ivoirienne, chargé des affaires économiques et financières. Durant la période 2012-2014, il a été le directeur général du Groupe

Panafricain Ecobank Transnational Incorporated. Il a auparavant travaillé pour la Société financière internationale (IFC), où, en tant que membre du Comité de Direction, il a occupé le poste de vice-président pour l'Afrique subsaharienne, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et pour l'Europe de l'Ouest.

Rachel Lawson, Directrice Admi-

nistrative et Financière de Mimi Hearing Technologies, entreprise technologique basée à Berlin. Auparavant, Rachel Lawson avait 20 ans d'expérience dans le domaine du capital-investissement, des fusions et acquisitions, du conseil en stratégie et de l'entrepreneuriat. Elle a notamment été Directrice d'Investissement chez Development Partners International (DPI), un fonds de private equity focalisé sur l'Afrique), et Directrice de Fusions-Acquisitions chez Danone. Au cours de sa carrière, Rachel a investi plus de 150 millions de dollars dans divers secteurs. Elle a également siégé au conseil d'administration de diverses entreprises, notamment en Afrique. Elle est

française et togolaise et a travaillé et vécu sur trois continents et parle sept langues. Rachel est titulaire d'un MBA du MIT (Massachusetts Institute of Technologies) dont elle est membre de Conseil d'Administration des anciens élèves et d'un Master en Management de l'ESCP-Europe. Les deux seront accompagnés par Sibylle Le Maire, directrice exécutive du groupe Bayard en charge du Développement et Wilfrid Lauriano do Rego, président du Conseil de surveillance de KPMG France. « *Constitué de personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur connaissance du continent africain, ce Conseil Stratégique Afrique est un atout pour accompagner notre implantation de long terme sur le Continent.* », se félicite Éric Duval, Président Fondateur du Groupe Duval.

Lord Germann

## ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/08/04/HAAC

Directeur de Publication  
Joseph GADAH  
(228) 90 30 85 10

Rédaction  
Joseph  
Ghislain  
Raissa

Imprimerie  
La Colombe

Infographie  
Lord Germann  
70 40 16 74

Tirage  
2000 Exemplaires

## CONSUMMATION LOCALE

### L'huile de palme, l'huile végétale la plus privilégiée au Bénin

L'huile de palme brute connu, par ailleurs, sous l'appellation de "huile rouge", extrait des fruits du palmier, est un des éléments de base de l'alimentation. Au Bénin, elle est utilisée dans la préparation de nombreuses sauces, ou encore consommée directement ou en accompagnement. « C'est la première source de lipides » selon les travaux scientifiques réalisés dans le cadre du projet Alisa et de l'action thématique programmée du Cirad (l'Université nationale du Bénin : M. Mathurin C. NAGO, M. Evariste MITCHIKPE, M. Euloge PEDE). Pour la nutritionniste Rébecca Sagbohan, si on doit poser un regard croisé sur les trois huiles végétales consommées en priorité au Bénin à savoir : l'huile d'arachide, l'huile de coco et l'huile de palme, c'est la dernière sur la liste qui offre le plus de chance à son consommateur de jouir d'une santé vigoureuse et d'entretenir un équilibre alimentaire sain dans son organisme. « Dans notre fréquence de consommation, si nous devons privilégier une huile, ce sont les huiles d'origine végétale. Puisque les huiles d'origine animale sont plus riches en cholestérol. Et lorsque ces huiles sont consommées en excès, cela peut entraîner des conséquences au niveau de l'organisme, surtout à cause de l'augmentation du LDL Cholestérol qui est une substance nocive. Au nombre des huiles végétales recommandées à la consommation, nous avons l'huile d'arachide, l'huile de palme et l'huile de coco, ce sont les plus fréquentes. Pour ce qui concerne leur choix pour la consommation, si on doit classer par priorité, l'huile d'arachide est meilleure par rapport à l'huile de palme et l'huile de palme est meilleure par rapport à l'huile de Coco. Maintenant, l'huile d'arachide est ri-

che en acide gras insaturé, une substance recommandée à la consommation. Mais nombreux sont les personnes qui font des allergies par rapport à l'arachide et même à son huile. Donc, ils peuvent se passer de l'huile d'arachide et prendre l'huile de palme. L'huile de palme contient de l'acide gras saturé dont l'organisme a également besoin s'il n'est pas consommé en excès. Mais ce qui est encore bien avec l'huile de palme est qu'elle est très riche en Tocotriénol, un type de vitamine E. ce type de nutriment, à la consommation, entraîne dans le sang une diminution considérable du LDL Cholestérol. Donc l'huile de palme provoque ainsi un équilibre dans l'organisme. Et ce sur quoi il faut beaucoup plus attirer l'attention ; c'est que dans les cuissons, si on choisit d'utiliser ces huiles de nature végétale, il faut vraiment éviter de les surchauffer. Si je dois faire de la sauce avec ces huiles, l'idéale c'est de les ajouter en dernière position. Là, nous jouissons véritablement des bienfaits de cette huile », recommande la nutritionniste Rébecca Sagbohan. « Les recherches montrent que le pouvoir antioxydant de l'huile de palme peut être utile dans la protection contre une variété de problèmes de santé y compris l'ostéoporose, l'asthme, la cataracte, la dégénérescence maculaire, l'arthrite et les maladies du foie », selon le naturopathe et nutri-thérapeute, le Professeur Marcelin Aïgbè Agossou. Questionnée sur le sujet, la diététicienne-nutritionniste Christine Adjonou corrobore l'avis de ses pairs experts comme elle en la matière. « L'huile rouge est une huile végétale extrait de la pulpe de la graine de palme. Elle contient de l'acide gras saturé jusqu'à 51%. Ce qui oblige à réduire sa consommation. C'est



un produit fabriqué localement, disponible, accessible physiquement et financièrement. En termes d'avantage, elle donne un arôme désirable aux aliments, une texture-saveur des aliments. Elle intervient dans beaucoup de préparations, contribue par ailleurs à Rendre belle la peau. Cette huile est reconnue pour son pouvoir énergétique et elle favorise l'absorption des vitamines liposolubles (ADEK). Aussi, intervient-elle dans la formation des membranes cellulaires ainsi que dans la synthèse de la vitamine D. Précurseurs des hormones stéroïdiennes (bon pour la fertilité), elle participe à la bonne vision. La consommation en acides gras saturés doit être réduite au minimum. Il faut préférer le « colais » par rapport au « zomi ». Car « zomi », étant torréfié, perd un peu plus d'élément nutritif et aussi est transformé en thème de composition chimique. Consomons local», conclut la diététicienne-nutritionniste Christine Adjonou. « L'Enquête budget-consommation de 1992 fait apparaître une consommation de corps gras végétaux de 13 kg par habitant par an pour l'ensemble du pays. Cette consommation s'élève à 18 kg par habitant par an pour les zones rurales du sud méridional. Les experts s'accordent sur le fait que l'huile de palme représente au moins 50 % de cette consommation de corps gras végétaux. Ce qui conduit à une consommation annuelle de

45 000t d'huile de palme pour l'année 2000, selon les projections de population de l'Insee. Il en ressort alors que la composante « informelle » des échanges internationaux présente un bilan positif (pour le Bénin) d'environ 5 000t14. Le marché béninois de l'huile de palme est donc devenu dans son ensemble un marché d'autoconsommation», toujours selon les travaux scientifiques réalisés dans le cadre du projet Alisa et de l'action thématique programmée du Cirad. Il est donc aisé de comprendre que la consommation

de l'huile de palme au Bénin occupe une proportion considérable dans les statistiques. Ainsi, sa consommation et sa commercialisation constituent un facteur prépondérant pour flamber l'économie du pays. Surtout quand on sait qu'il y a également la possibilité de la raffiner afin de la rendre utile à tout égard. Ce n'est donc pas étonnant que diététiciens, nutritionnistes et scientifiques lèvent pour cette huile de nature végétale leur palme de satisfaction après toutes les études. Remplis d'autant de vertus, l'huile rouge, aux côtés des autres qui sont en concurrence sur le marché, garantit pour chaque citoyen béninois une bonne santé et un bon chiffre d'affaire pour ceux qui s'investissent dans sa commercialisation. Alors le thème « Je consume, je construis mon pays », dédié à l'édition 2022 du mois du consommateur local convient bien à ce contexte où l'huile de palme, de par toutes ses vertus, s'impose désormais dans les assiettes et est également favorable pour le chiffre d'affaire.

Teddy GANDIGBE



de la terre à la table...

9<sup>ème</sup> Edition

**VENEZ RENCONTRER LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE**

Rendez-vous

**25-02 2022**

**CETEF TOGO 2000**



**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**



+228 70248813 | salon-agriculture.tg

## WORLD COCOA FOUNDATION

### La Côte d'Ivoire et Ghana boycotteront la réunion

« Les régulateurs du cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana boycotteront les réunions de l'industrie à Bruxelles la semaine prochaine en raison d'un différend sur le différentiel d'origine, ou prime, pour les contrats de la campagne 2023/24, ont déclaré à Reuters des responsables des régulateurs », apprend-on de commodafrica. Les deux pays, qui produisent

ensemble plus de 60% du cacao mondial, ont augmenté leurs primes pour la saison à venir alors qu'ils intensifient leurs efforts pour lutter contre la pauvreté des agriculteurs. Mais ils disent que les multinationales du chocolat résistent à payer des prix plus élevés. «Le directeur général n'assiste pas à la réunion de la World Cocoa Foundation (WCF) en Belgique

et aucun des dirigeants du Cocobod n'y sera», a déclaré Fiifi Bofo, porte-parole du Cocobod au Ghana. Yves Brahim Kone, directeur général du Conseil du café et du cacao (CCC) de Côte d'Ivoire, a également déclaré qu'il n'assisterait pas à la réunion de la WCF, ni à aucune autre réunion de l'industrie en signe de protestation.

C'est  
**Reparti!**

30 Nov. 17<sup>ème</sup>  
18 Déc  
2022  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**  
Foire de toutes les opportunités

## 7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- Rencontrer de nouveaux partenaires
- Promouvoir vos produits et services
- Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique
- Accéder à un marché international
- Trouver des opportunités d'investissement
- Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses
- Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique



CETEF-LOME  
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70  
[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19